



الوكالة المغربية للتخطيط العمراني
المغرب العربي
Agence Urbaine d'Essaouira

**Sommaire :**

Nezha Bouchareb vient de signer une convention-cadre de partenariat avec son homologue Aziz Rabbah. Plusieurs actions sont prévues pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des villes qui émettent 70% des GES du royaume.

L'expérience du Maroc en matière de lutte contre l'habitat insalubre a été mise en lumière mardi lors du 6ème Congrès arabe de l'habitat, dont les travaux se poursuivent jusqu'au 23 décembre en visioconférence.

VOICI LE BUDGET 2021 DU MINISTÈRE DE L'HABITAT

Le budget alloué à l'investissement pour le département de l'Habitat et de la politique de ville s'élève à 390,92 millions de dirhams (MDH) au titre de l'année 2021, a fait savoir, mercredi à Rabat, la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Nouzha Bouchareb.

Ledit budget est en hausse par rapport à celui de l'année 2020 qui se chiffrait à 491,62 MDH, a précisé Bouchareb, lors d'une présentation du budget de son département au titre de l'année prochaine, devant la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales et

des infrastructures à la Chambre des Conseillers.

Pour ce qui est du budget de fonctionnement du même département, Mme Bouchareb a noté que quelque 202,36 MDH ont été alloués aux dépenses du personnel en hausse par rapport à celles de 2020 qui se sont élevées à près de 187,04 MDH, alors les dépenses en matériel et les dépenses diverses se sont chiffrées à 88,63 MDH, contre 95,63MDH un an auparavant.

S'agissant du département de l'Aménagement du territoire national et de l'urbanisme, la ministre a relevé que le budget d'investissement relatif à celui-ci, se chiffre à 187,63 MDH en baisse par rapport à celui de

l'année 2020 qui était de 194,19 MDH.

Elle a également fait savoir que budget de fonctionnement du même département est réparti entre des dépenses du personnel qui se chiffrent à 160,70 MDH en 2021 contre 145,26 MDH en 2020 et des dépenses en matériel et dépenses diverses se chiffrant à 553,63 MDH en 2021 contre 554,08 MDH en 2020...

SOURCE: lesiteinfo.com

Dans ce numéro :

VOICI LE BUDGET 2021 DU MINISTÈRE DE L'HABITAT 1

MME BOUCHAREB.. «LA CONJONCTURE ACTUELLE NOUS OBLIGE, PLUS QUE JAMAIS, À RENFORCER LES CANAUX DE COORDINATION» 1

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET L'HABITAT S'ALIGNENT 2

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LE PILOTAGE STRATÉGIQUE SE RENFORCE 2

HABITAT INSALUBRE : L'EXPÉRIENCE MAROCAINE MISE EN LUMIÈRE AU CONGRÈS ARABE DE L'HABITAT 2

BULLETIN OFFICIEL 3

AGENDA 3

MME BOUCHAREB.. «LA CONJONCTURE ACTUELLE NOUS OBLIGE, PLUS QUE JAMAIS, À RENFORCER LES CANAUX DE COORDINATION»

«La conjoncture actuelle nous oblige, plus que jamais, à renforcer les canaux de coordination pour le partage d'expérience et d'expertise dans le domaine du logement et des politiques urbaines pour assurer un développement équilibré entre les Etats arabes», a indiqué, lundi à Rabat, la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Nouzha Bouchareb, lors de son intervention par visioconférence à l'occasion de la 37e session du Conseil des ministres arabes de l'habitat et de l'urbanisme.

La tenue de cette session intervient dans un contexte

marqué par la propagation de la Covid-19, avec toutes ses répercussions économiques et sociales, a observé la responsable gouvernementale, insistant sur l'importance de la coordination afin de surmonter les défis qu'impose ce contexte exceptionnel au monde entier.

En effet, compte tenu de l'ampleur des défis dans les domaines économiques et sociaux, il est nécessaire de renforcer la coordination et de promouvoir les actions multilatérales à même d'élaborer de nouvelles visions pour surmonter cette crise mondiale et atteindre un développement durable, global et intégré, à même d'améliorer le cadre de vie des citoyens des pays

arabes, a soutenu la ministre, affirmant en à cet égard la nécessité d'adopter des méthodes innovantes pour le développement des politiques et des stratégies et ainsi, surmonter les différents défis du logement...

SOURCE: btpnews.ma



Nezha Bouchareb vient de signer une convention-cadre de partenariat avec son homologue Aziz Rabbah. Plusieurs actions sont prévues pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des villes qui émettent 70% des GES du royaume.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET L'HABITAT S'ALIGNENT

Du nouveau sur la mise en œuvre de la Contribution déterminée nationale (CDN) du Maroc et du programme 2030 sur les Objectifs de développement durable (ODD) ! La ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Nezha Bouchareb, et le ministre de l'Énergie, des mines et de l'environnement, Aziz Rabbah, ont signé, jeudi dernier, une convention-cadre de partenariat pour la promotion du développement durable dans les domaines de l'urbanisme et

de l'habitat. La convention vise notamment à renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau des stratégies et des politiques publiques, et à mettre en place de nouvelles initiatives nécessitant des outils de financement permettant aux territoires d'être davantage résilients face aux crises.

Mise en œuvre de la CDN du Maroc

En marge de la signature, Nezha Bouchareb a souligné que le Maroc est fortement engagé dans la mise

en œuvre des ODD, qui favorise l'équilibre entre les dimensions environnementale, économique et sociale dans une logique d'amélioration du cadre de vie des citoyens, de lutte contre les disparités, de gestion durable des ressources et de promotion des activités économiques respectueuses de l'environnement...

SOURCE: leseco.ma



Une nouvelle commission ministérielle sera créée en vue d'assurer une plus grande convergence des programmes d'aménagement du territoire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LE PILOTAGE STRATÉGIQUE SE RENFORCE

La baisse du budget d'investissement de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de plus de 47%, et celle du budget de fonctionnement de plus de 13%, se sont ajoutées aux multiples contraintes qui se dressent devant la rénovation du modèle d'aménagement du territoire durant l'année 2021. L'Exécutif a donc pris la décision de mettre en place une commission ministérielle chargée de cette problématique, sachant que tous les projets supervisés par cette nouvelle structure seront im-

pactés par la baisse des dotations prévues par la loi de Finances 2021. Douze objectifs sont en ligne de mire de la nouvelle commission. En tête de liste des prérogatives, se trouvent la gestion durable des espaces urbains, ainsi que la mise en place de mécanismes de veille pour renforcer le rôle de l'observatoire national des dynamiques spatiales. La commission se chargera aussi du dossier des centres ruraux émergents et mettra à jour l'ensemble des données relatives à l'encadrement du monde rural, mais aura

également à réviser le cadre d'exécution des grands projets en stand by. Au cours de l'année, le gouvernement a pu «réaliser un diagnostic stratégique et le projet qui trace les orientations préliminaires de l'aménagement du territoire», souligne la feuille de route de l'Exécutif qui précise aussi que «durant l'année 2021, un débat national sera organisé avec comme objectif l'adoption des grandes orientations qui devront s'étaler jusqu'à 2050»...

SOURCE: leseco.ma



L'expérience du Maroc en matière de lutte contre l'habitat insalubre a été mise en lumière mardi lors du 6ème Congrès arabe de l'habitat, dont les travaux se poursuivent jusqu'au 23 décembre en visioconférence.

HABITAT INSALUBRE : L'EXPÉRIENCE MAROCAINE MISE EN LUMIÈRE AU CONGRÈS ARABE DE L'HABITAT

Une occasion pour le Maroc d'exposer son expérience en matière d'habitat insalubre, ayant permis d'améliorer les conditions d'habitat de plus 1,5 million d'habitants. En marge de cet événement Houda Benrhanem, directrice de l'Habitat au ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville a mis l'accent sur les avancées réalisées par le Royaume en la matière. Une expérience a valu au Royaume le prix ONU-Habitat.

«Ce conclave se veut l'occasion de rappeler toutes les mesures institutionnelles, juridiques, financières et foncières entreprises dans ce sens, en plus des produits d'habitat qui ont été mis en place pour répondre aux besoins de toutes les franges sociales en vue de résorber tous les types d'habitat insalubre et de prévenir leur apparition», souligne la responsable dans ce sens.

Le 6ème Congrès arabe de l'habitat, qui porte sur les politiques et les stratégies de développement des zones anarchiques et la lutte

contre leur expansion, vise à établir le diagnostic de la situation générale de l'habitat irrégulier, évaluer les programmes mis en place pour traiter ce genre d'habitat et limiter son extension, discuter de la mise en place et de l'amélioration du cadre législatif et institutionnel approprié pour combattre l'habitat anarchique et trouver des solutions alternatives à cette problématique...

SOURCE: aujourd'hui.ma

Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes



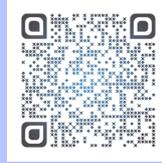
Etat d'avancement des documents d'urbanisme



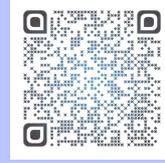
PREINSTRUCTION



RECLAMATIONS



CONDIDATURES



APPELS D'OFFRES



PUBLICATIONS



RESULTATS DES COMMISSINS



GEOPORTAIL



NOTES DE RENSEIGNEMENT



ACTUALITES



CONTACT



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram

Twitter

Accès directe aux services via le site web de l'AUESS



ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines...[Plus](#)



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

